

## 4. Conduire une réflexion à l'échelle urbaine, en intégrant une démarche éco-responsable

### 4.1 Une démarche éco-responsable volontariste

L'attractivité des campus, la valorisation de leur image d'excellence scientifique suppose des actions volontaristes d'aménagement privilégiant une démarche éco-responsable.

Sur le site pont de Bois, il est remarquable de pouvoir passer devant un site universitaire réunissant plus de 15 000 personnes sans le remarquer... Aujourd'hui le site et son environnement au mieux s'ignorent, au pire se gênent. Outre ce constat un peu provocateur, l'enjeu est bien de transformer un site universitaire en partie intégrante de la ville. Cet enjeu est un enjeu qui dépasse l'université et concerne la collectivité. Il s'agit bien d'établir une démarche partenariale avec les collectivités, forcément complexe et sur des temporalités plus longues.

En coordination avec les élus, le choix a été fait de parti-pris urbains ambitieux et volontaristes, à l'image des défis que représente la régénération urbaine du quartier du Pont de Bois. Dans cette période charnière où l'implication des différents acteurs coïncide sur plusieurs champs (renouvellement urbain, réflexion sur les déplacements automobiles, création d'un collège, évolution du Stadium...) où l'université a un rôle actif à jouer. A ce titre, l'aménagement et la mise en cohérence des accès et parkings de l'université apparaissent comme une des priorités du site.

En première urgence sera réalisé l'aménagement des franges du campus/accès/parkings pour un montant de 3,5M€. En seconde phase les opérations suivantes seront réalisées : aménagement d'un parvis en lien avec le boulevard urbain pour 3,5M€, rénovation des bâtiments A et B sur le site Pont de Bois pour 11M€

Le site de la Cité scientifique dispose d'atouts naturels incontestables : il est arboré, comporte beaucoup d'espaces verts avec une éco diversité remarquable. La notion d'éco campus a été mise en application en intégrant des éléments tels que les circulations douces, la dé densification et la qualité environnementale des bâtiments sur le site. Il s'agit de renforcer ce capital naturel en limitant le centre du site à la circulation piétonnière et cycliste et en aménageant le ring qui l'entoure en un lieu de circulation à vitesse réduite pour les véhicules, ouverts aux piétons. Ce projet est mené en cohérence avec les aménagements rendus nécessaires par l'implantation à proximité du Grand Stade. L'important effort de rénovation des bâtiments d'enseignement et de recherche, datant de la fin des années 60, obligé par l'état du patrimoine, est aussi l'occasion de renforcer la qualité environnementale des bâtiments. La mise en place d'un plan d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments par isolation, rénovation des façades et des toitures est ainsi prévue en seconde phase à hauteur de 40 M€.

Le campus de la cité scientifique regroupe l'Université Lille 1, l'Ecole Centrale de Lille, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille, l'Inrets. Il jouxte le parc de haute technologie de la Haute Borne qui accueille des structures d'hôtels à projets (IRCICA , l'IRI, l'Inria Lille Nord Europe) et des structures de valorisation comme Ciel, dans lesquels la participation des équipes de recherche de Lille 1 est extrêmement importante. Un objectif, à réaliser dans le cadre du schéma d'aménagement urbain de LMCU, est de donc constituer un campus unique en favorisant les liaisons douces entre les deux sites, afin de renforcer la cohérence scientifique de l'ensemble, mais aussi avec la ville.

### 4.2 Implanter le siège du PRES et le siège de l'Université de Lille dans la Ville de Lille

La localisation à Lille du siège du PRES Université Lille-Nord de France et du siège de l'Université de Lille, porte une dimension symbolique forte, celle de la fédération des trois universités lilloises, et leur travail en symbiose avec le PRES. Le CROUS pourrait sans doute également trouver sur le même emplacement les surfaces nécessaires à la réimplantation de ses bureaux. Le réaménagement d'un bâtiment en centre ville nécessite une enveloppe de l'ordre de 6 M€.